

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

**Séance du 14 mars 2024,
Salle du Nord, 20h15**

Madame Françoise SCHÜLER, Présidente, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, Monsieur de la presse ainsi que le public et leur souhaite la bienvenue à cette première séance du Conseil communal de l'année, puis demande à la Secrétaire de procéder à l'appel.

Présents : Mesdames et Messieurs Violeta ARSIC, Eric BARROUD, Nicolas BAUME, Stéphane BÖSCH, Marie-France BRIDE, Bertrand CHAUVY, Jean-Daniel CHAMPAGNAC, Théophile CUCHE, Philippe DURUSSEL, Brock FIEDLER, Joan GALLMEIER, Julia GALLMEIER, Claude GAULIS, Nicole GREMAUD, Fabienne GRIFFET-GASSER, Adeline GRÜTER, Marc GUERIN, Elliott HÉBERT, Blaise HEFTI, Julia LÖFSTEDT, Shelley LUGON-MOULIN, Madeleine MANIGLEY, Vincent MOTTIER, Joanne NIKLES, Damien OGUEY, Fabian PAVILLARD, René PAVILLARD, Eric PELLAUD, Fabien PETRUCCI, Sonia RAUSIS, Pascal SANGLERAZ, Françoise SCHÜLER, Lucas TAUXE, Philippe TAUXE, Nicolas VAUDROZ, Yvan ZBINDEN.

Excusés : Mesdames et Messieurs Nadège BEQIRI, Corinne BLANCHARD, Jean-Luc FRIEDRICH, Luc-Etienne GAGNEBIN, Ian MAC DONALD, Serge MOREL.

Absents : Madame Eve WIDMER-KNECHT et Monsieur Alexandre CRESPO.

Démission : Monsieur Frédéric MOREROD.

Le premier appel fait constater la présence de 36 conseillères et conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement, la séance est ouverte.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023 soumis au vote est accepté à l'unanimité avec remerciement à la Secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour accepté à l'unanimité, sera suivi tel que proposé.

3. ASSERMENTATION(S)

Madame la Présidente a reçu la démission de Monsieur Frédéric MOREROD (MIL), dont elle donne lecture (*cf annexe*).

Elle le remercie pour son engagement et lui souhaite plein succès pour la suite de son parcours.

Le MIL est sollicité afin de présenter un-e candidat-e pour son remplacement lors de la prochaine séance du Conseil communal.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU**DÉCÈS**

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès de cinq personnes dans notre Commune. Il s'agit de Mesdames et Messieurs

Marie-Anne TREMBLAY
Danielle MAITRE
Marie Rose MAGNIER
Christian MAYOR
Martial GAY
Beau-père de notre Conseiller Vincent MOTTIER

Une pensée émue pour Monsieur Jean-Marc UDRIOT, Syndic, pour le décès de sa maman Madame Claire UDRIOT. L'Assemblée est priée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer leur mémoire ainsi que de toutes les personnes défuntées qui n'ont pas été citées.

NAISSANCES

Madame la Présidente souhaite la bienvenue à neuf nouveau-nés. Il s'agit de :

Aurora COSGROVE
Micah NYOMI
Kiara ROTH
Luka VUKOJA
Sebastien PORTER
Luna SHABANI
Aria SAUGE
Lily PITTEX
Owen KLEMENCIC BECCHERO

Félicitations à ces familles à qui nous souhaitons beaucoup d'énergie et une corbeille de saveur à partager.

VOTATION FÉDÉRALE DU 3 MARS 2023

Le peuple a été appelé à se prononcer le 3 mars dernier, par votation, sur 2 objets fédéraux. La participation pour Leysin s'est élevée à 60% avec 896 bulletins rentrés. Les résultats ont été les suivants :

	Initiative populaire du 28 mai 2021 « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13 ^e rente AVS) »	Initiative populaire du 16 juillet 2021 « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) »
OUI	723 (81,24%)	129 (14,68%)
NON	167 (18,76%)	750 (85,32%)

REPRÉSENTATIONS

Depuis la dernière séance, Madame la Présidente a été invitée à participer à la formation des Présidents-es des Conseils communaux du District d'Aigle.

5. RAPPORT DES COMMISSIONS CHARGÉES DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS NO 1/2024 : MISE À DISPOSITION DE BIENS-FONDS ET INFRASTRUCTURES COMMUNALES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION ET AU FUTUR FONCTIONNEMENT DE LA STEP RÉGIONALE

Monsieur Elliott HÉBERT, Rapporteur de la Commission ad hoc, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité des personnes présentes d'accepter les conclusions du préavis.

Monsieur Marc GUÉRIN, Rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT, Syndic, relève une « coquille » dans le rapport de la Commission ad hoc concernant le point sur l'historique. En effet, il est exact qu'en 2021, le prix du terrain a été convenu à l'identique pour toutes les communes partenaires à CHF 200.--/m², de céder une surface d'environ 1'337 m² rémunérée annuellement à 4% de CHF 267'400.-- et non pas à CHF 267'400.-- par année.

La parole n'étant plus demandée, Madame la Présidente lit les conclusions du préavis qui sont :

1. D'autoriser la Municipalité à accorder pour une durée de 30 ans, renouvelable, un droit distinct et permanent de superficie sur la partie Sud-Ouest de la parcelle RF no° 1450 de la Commune de Leysin, d'une surface de 750 m² environ, moyennant une rente annuelle de 4% de CHF 150'000.--, indexée selon IPC. En cas d'évolution négative de l'IPC, la rente ne pourra être inférieure à 4% de CHF 150'000.-- ;
2. D'affecter le produit au poste 460 « égouts et épuration » ;
3. De rendre caduc les décisions prises dans le préavis no 02/2021 suite aux délibérations du 25 mars 2021 ;
4. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à la majorité.

6. RAPPORT DES COMMISSIONS CHARGÉES DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS NO 2/2024 : FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION DU CHALET DE L'ENTRAIDE ET MISE À DISPOSITION D'UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

Madame Marie-France BRIDE, Rapportrice de la Commission ad hoc, donne lecture du rapport qui propose à la majorité d'accepter les conclusions du préavis.

Monsieur Marc GUÉRIN, Rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis.

La parole n'étant pas demandée, Madame la Présidente lit les conclusions du préavis qui sont :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de Fr 163'500.- pour la rénovation du Chalet de l'Entraide et mise à disposition d'un espace de travail partagé,
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché.

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à la majorité.

PROCES-VERBAL NO 12**7. RAPPORT DES COMMISSIONS CHARGÉES DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS NO 3/2024 : DEMANDE DE CRÉDIT POUR LE PROGRAMME D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER COMMUNAL POUR LA PÉRIODE 2024 À 2026**

Monsieur Claude GAULIS, Rapporteur de la Commission ad hoc, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité des personnes présentes d'accepter les conclusions du préavis.

Monsieur Marc GUÉRIN, Rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis.

Madame Joan GALLMEIER considère que ce préavis est très raisonnable et bien travaillé par la Municipalité. Toutefois elle s'est abstenue de voter en commission, estimant qu'il est certes nécessaire de planifier l'entretien des routes, mais qu'on omet de faire de même dans un domaine aussi brûlant et important que la transition énergétique et le maintien de nos bâtiments communaux.

La parole n'étant plus demandée, Madame la Présidente lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'200'000.-- TTC afin de financer le programme d'entretien du réseau routier communal pour la période 2024 à 2026,
2. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement sur les liquidités courantes.

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à la majorité.

8. NOMINATIONSCommission des finances

Suite à la démission de Monsieur Frédéric MOREROD, un siège est à pourvoir au sein de la Commission des finances.

Le MIL est sollicité afin de présenter un-e candidat-e pour compléter cette vacance lors de la prochaine séance du Conseil communal.

9. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ**Madame Laurence HABEGGER**SHAPES FESTIVAL

Les membres du Conseil sont cordialement invités à la soirée du 21 mars prochain à l'Alpine Classic Hôtel. Par ailleurs, un repas de soutien est organisé en faveur de Shapes Festival le 20 mars à SHMS.

SAISONNIERS - STATIONNEMENT CAMPING-CARS

Durant cet hiver, les camions aménagés des saisonniers ont suscité de nombreuses discussions au sein de la population. En début de saison, la Municipalité a souhaité offrir la possibilité au personnel saisonnier de vivre dans leur camion aménagé dans des conditions optimales.

PROCES-VERBAL NO 12

Dès lors, la Municipalité a établi un contrat de collaboration avec les entreprises du village et les employés afin que ces derniers bénéficient d'une place sur l'aire de camping-cars, pour laquelle un montant de CHF 10.-- par jour a été retenu directement sur leur salaire.

Malheureusement, force est de constater que la majorité n'a pas respecté les consignes édictées. C'est pourquoi la Municipalité a pris la décision de ne plus accepter le stationnement de longue durée pour les camions aménagés sur le territoire communal.

Une séance est prévue la semaine prochaine afin de communiquer cette décision à tous les acteurs économiques et les encourager pour le futur, à prendre toutes les mesures qui permettront de loger leurs employés dans le respect de tous.

Monsieur Daniel NIKLES :MANÈGE

Pour rappel, le manège ainsi que les parcelles RF nos 865, 866 et 867 sont mises à disposition du Club Equestre de Leysin & Environs par le biais d'un bail de prêt à usage depuis le 1^{er} janvier 2019. Ce dernier est donc seul responsable de l'engagement des exploitants et des relations qui en découlent.

Les frais d'exploitation, soit l'eau, l'énergie ou l'évacuation du fumier, sont à la charge du Club. Quant à la Commune, elle prend en charge l'assurance ECA d'un montant de CHF 1'500.-- et alloue une somme de CHF 10'000.-- pour les divers entretiens et petites réparations.

PRÉAVIS NO 4/2023 - CENTRE SPORTIF PLACE LARGE – INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

La pose des 465 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit du Centre sportif de la Place Large va débiter ces prochains jours.

TOUR DE ROMANDIE – REPAS DE SOUTIEN

Les préparatifs de l'arrivée d'étape du Tour de Romandie qui aura lieu le samedi 27 avril prochain vont bon train. Toutefois, le Comité d'organisation est à la recherche de bénévoles. Madame Laurence HABEGGER se tient à disposition en cas d'intérêt.

Deux repas de soutien sont prévus le vendredi 19 avril à SHMS, soit :

- dès 11h30 à l'intention des entreprises et individuels sur inscription
- dès 18h30 à l'intention de la population – raclette à gogo, concert du groupe « Les vendangeurs masqués » suivi par un DJ (entrée uniquement pour le concert possible) – service assuré par la société de Jeunesse Edelweiss

Monsieur Pierre-Alain DUBOIS :PRÉAVIS NO 13/2019 – RÉFECTION DU CHALET DE TEMELEY – POINT DE SITUATION

Après réception de toutes les factures et adjudication à l'entreprise Desponds sàrl pour la réfection du toit en tavillons d'un montant de CHF 330'000.--, le solde à disposition se monte à environ CHF 15'000.-- sur le crédit alloué de CHF 885'000.--.

Malheureusement, il reste encore des travaux à réaliser pour l'appartement de l'amodiateur qui comprend 2 chambres à coucher, salon avec petite kitchenette, WC douche ainsi que des locaux sanitaires à l'étage pour les employés. Le montant de ces

PROCES-VERBAL NO 12

travaux est estimé à CHF 150'000.--. Une partie pourra être réalisée par les employés communaux.

Les crédits alloués seront dépassés essentiellement pour les raisons suivantes :

- Remplacement du chauffage à gaz prévu initialement par une chaudière à pellets avec installation d'un silo d'une capacité de 12 m³ – Plus-value : CHF 35'000.--
- Augmentation du coût des matières premières après la crise énergétique de 2021 : +/- 15%
- Modification du projet à la demande de l'amodiateur et de la Police du commerce (bétonnage du sol de la 2^{ème} écurie, prise de force à l'extérieur Sud-Ouest pour la station de traite mobile, séparateur de graisse dans la cuisine)

Une analyse du prix de location envisageable va être estimée par Prométerre (Association de promotion des métiers de la terre) à la fin des travaux. Pour rappel, le chalet est rattaché à un alpage et sert d'habitation, de fromagerie et accessoirement de buvette et point de vente agrotouristiques.

Une inauguration est prévue cet automne dans le meilleur des cas.

AISOL – TRANSPORT PUBLIC LEYSIN – LE SÉPEY

A plusieurs reprises depuis le mois d'août dernier, la gendarmerie, l'assistant de sécurité publique ainsi que le Directeur de l'ESOL ont dû intervenir dans le bus Leysin - Le Sépey à la suite d'incivilités de la part des élèves.

Une convention sur le comportement à adopter dans les transports publics a été signée entre le Conseil des élèves, porteur et initiateur du projet, les TPC et l'AISOL.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT, Syndic :

RESSOURCES HUMAINES

Bourse communale

Une convention de départ a été signée entre la Commune et Madame Joëlle MONNEY, boursière, qui quittera ses fonctions le 31 mai 2024.

Son remplacement sera assuré par Monsieur Frédéric MOREROD, actuellement boursier de la Commune de St-Gingolph, dès le 1^{er} juin prochain.

Chef du service des travaux et des eaux

Le poste a été mis au concours pour le remplacement de Monsieur Pierre Henri CHESAUX. A ce jour, 37 candidatures ont été déposées et 4 postulants auditionnés. Deux personnes ont été retenues et vont faire l'objet d'un assessment par OASYS (entreprise spécialisée dans le recrutement) d'ici la fin du mois. La décision tombera d'ici la mi-avril.

Assistant de sécurité publique

La Municipalité a anticipé le départ à la retraite de Monsieur Malik BELKACEM qui, vraisemblablement, quittera ses fonctions à la fin de l'année. Ce poste sera mis au concours ces prochains jours.

PROCES-VERBAL NO 12

MOBILITE L365

Tous les avant-projets ont été rendus, soit la prolongation de l'Aigle-Leysin et la liaison verticale (funiculaire), projet plan « connexe » (réaménagement de la Place Large). Pour rappel les coûts avaient été jugés trop élevés et ont nécessité un travail d'optimisation et de redimensionnement en collaboration avec tous les intervenants. Une séance est prévue demain avec l'Office fédéral des transports (OFT) afin de déposer officiellement ces avant-projets. Celui-ci devrait rendre réponse avant l'été pour la « libération de la phase » afin de poursuivre les démarches jusqu'à la mise à l'enquête publique.

Une présentation publique semblable à celle réalisée en septembre 2022 au Collège du Suchet est prévue en septembre prochain.

PACom (PLAN D'AFFECTION COMMUNAL)

L'enquête publique est prévue du 8 juin au 8 juillet 2024 avec, en parallèle, la mise sur pied d'une séance publique.

Au terme du traitement des éventuelles oppositions, un préavis sera soumis au Conseil communal le moment venu.

BÂTIMENT LES CHAMOIS

L'immeuble a été vendu à fin décembre et l'acheteur a la ferme intention d'investir dans un projet en lien avec la parahôtellerie.

10. INTERPELLATIONS

Madame la Présidente a reçu une interpellation qui demande à la Municipalité si elle prévoit de déployer des mesures de soutien aux commerçants et artisans locaux ainsi qu'aux habitants de Leysin durant cette période d'inflation, comme cela avait été le cas pendant la période de la Covid. Elle prie Monsieur Elliott Hébert d'en donner lecture (*cf annexe*).

Madame la Présidente constate que cette interpellation est soutenue par cinq membres du Conseil et peut être prise en considération.

Cette dernière sera traitée lors de la séance du 20 juin prochain.

11. POSTULATS

Madame la Présidente a reçu un postulat qui invite la Municipalité à proposer la candidature de Leysin en tant que Centre Sportif cantonal du canton de Vaud et prie Monsieur Théophile Cuche, initiateur, d'en donner lecture.

La parole n'étant pas demandée, l'adoption de ce postulat soumise au vote est acceptée à la majorité. Ce dernier suivra la voie de traitement usuelle.

12. MOTIONS

Aucune.

13. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

CENTRE SPORTIF DE LA PLACE LARGE

Monsieur Brock FIEDLER fait part de l'état préoccupant de ce bâtiment construit en 1987, notamment au niveau de la piscine qui perd de l'eau en continu et des nombreuses fuites, dont une qui a occasionné une réparation d'urgence dans la salle de fitness.

La rénovation de ce centre sportif et particulièrement la réfection du toit sont aujourd'hui une nécessité.

Dans le préavis no 12/2020 – Rénovation du centre sportif de Crettex Jaquet accepté à l'unanimité par le Conseil, il est fait mention que la Municipalité a formulé une vision d'avenir pour la transition de la station et qu'elle projette « *de matérialiser la vision 4 saisons notamment en recherchant un partenariat public-privé pour le développement du Centre de la Place Large en s'appuyant sur l'arrivée prévue du train et l'élargissement de l'offre ludo-sportive* ».

Par ailleurs, en acceptant le préavis no 01/2019, le Conseil a voté l'augmentation des tarifs de la taxe de séjour afin de pouvoir alimenter le fonds nécessaire à une amélioration de l'infrastructure touristique.

A la fin 2022, le fonds disponible de la taxe de séjour s'élevait à environ CHF 2,8 millions. Il peut être donc présumé qu'à fin 2023, il s'élèvera au moins à CHF 3,6 millions.

Tout projet d'envergure nécessite du temps avant d'être implanté, c'est pourquoi, il demande que la Municipalité étudie la possibilité d'une rénovation et d'une amélioration du centre sportif de la Place Large, en élargissant notamment l'offre de l'espace aquatique avec, par exemple, un toboggan, une pataugeoire chauffée pour les petits et un Spa pour les adultes, comme cela existe déjà chez nos voisins de Villars et Gstaad.

Il est crucial de pouvoir maintenir une offre variée et de qualité tant pour nos concitoyens que pour nos hôtes. Il serait très heureux de pouvoir fêter les 40 ans de ce centre en lui redonnant une nouvelle jeunesse.

Monsieur Daniel NIKLES comprend les inquiétudes à propos de ce centre sportif qui, ponctuellement, a besoin d'être remis en état. Il est vrai qu'il nécessiterait d'importants travaux, mais pour l'heure, les finances ne le permettent pas. En effet, la priorité reste la rénovation du centre sportif de Crettex Jaquet. Après la 1^{ère} étape des travaux de réfection, une demande de financement est en cours pour la 2^{ème} étape.

En ce qui concerne le développement de l'offre, les équipes d'exploitation du centre font de leur mieux et des améliorations sont régulièrement apportées au coup par coup. C'est malheureusement tout ce que l'on peut faire pour l'instant. Un certain nombre de modules ludiques sont à disposition des familles mais il est vrai qu'aujourd'hui, le public a d'autres attentes.

COMMISSION ENERGIE CLIMAT ET DURABILITE (CECD)

Madame Joan GALLMEIER demande quand va se réunir à nouveau cette commission dirigée par la Municipalité et dans quel but.

Monsieur Daniel NIKLES précise qu'elle sera sollicitée le moment venu pour des dossiers importants. Pour l'heure, il ne sert à rien de se réunir pour discuter « dans le vide » mais espère avoir bientôt de nouveaux éléments à communiquer.

PROCES-VERBAL NO 12

ABATTAGE D'ARBRES

Monsieur Claude GAULIS fait partie de la CECD et se demande si à l'avenir l'on ne va pas se réunir pour discuter de chaque sapin à abattre.

Il a eu la surprise de voir une mise à l'enquête publique pour une coupe d'arbres. Il s'enquiert au sujet de cette procédure et si dorénavant ce sera la norme pour chaque sapin d'une dimension type.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT confirme que la procédure a changé en raison de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 d'une loi cantonale sur la nature (*ndlr : loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager - LPrPNP*) qui oblige une mise à l'enquête publique de tout abattage d'arbre.

Jusqu'à aujourd'hui, les demandes étaient traitées par la Municipalité avec la collaboration du GFLO (Groupement forestier Leysin-Les Ormonts). Pour rappel, les arbres abattus le long de la route cantonale avaient été mis à l'enquête publique.

A l'heure actuelle, la Municipalité procède toujours de la même manière en attendant que le Conseil d'Etat édicte un règlement d'application. Une motion est en traitement auprès du Grand Conseil qui demande la révision de cette loi.

L'enquête publique citée par Monsieur GAULIS est en lien avec la construction d'un chalet. Une opposition a été déposée par Pro Natura en raison de l'abattage de deux arbres qui n'était pas mentionné dans ladite enquête.

Il confirme à Monsieur GAULIS que les propriétaires doivent toujours adresser leur demande à la Commune.

ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ – CHALET DE L'ENTRAIDE

Au nom du Comité de l'Association Coworking Chalet Leysin, Monsieur Elliott HÉBERT remercie ses collègues ainsi que l'ensemble de la Municipalité pour la confiance accordée et l'acceptation de ce préavis qui permet de faire revivre ce lieu chargé d'histoire pour notre village. Que ce soit pour l'économie locale ou le tourisme 4 saisons, ce projet fédérateur par nature a captivé l'intérêt des Autorités et de nombreux habitants de Leysin. Le lancement de la campagne de financement participative va débuter le mois prochain. Tout soutien permettra d'équiper et meubler les lieux pour devenir un espace spectaculaire pour travailler. Cyril, Christoph et lui-même sont très motivés à faire de ce projet une réussite pour un avenir dynamique et innovant.

CANONS À NEIGE

Monsieur Théophile CUCHE s'enquiert au sujet du projet d'enneigement mécanique Leysin – Les Mosses.

Monsieur le Syndic informe que la Municipalité reste toujours dans l'attente de la synthèse CAMAC. Toutefois, les communes de Leysin et Ormont-Dessous ainsi que TLML ont été convoqués à une séance le 20 mars prochain, en présence d'une délégation du Conseil d'Etat et de représentants du secteur hors zone à bâtir.

CENTRE SPORTIF DE LA PLACE LARGE

Monsieur le Syndic souhaite apporter des corrections concernant les chiffres évoqués par Monsieur Brock FIEDLER au sujet de la taxe de séjour, qui sont à prendre avec des pincettes. En ce qui concerne l'exercice 2023, les taxes encaissées représentent environ 1,8 millions desquelles, il convient de soustraire 1,1 millions pour les

PROCES-VERBAL NO 12

infrastructures sportives, environ CHF 300'000.-- pour l'Association Touristique Aigle – Leysin – Col des Mosses et environ CHF 300'000.-- pour TLML selon le règlement de la taxe de séjour.

ASSOCIATION JEUNESSE LEYSIN (LOCAL DES JEUNES)

Monsieur Jean-Daniel CHAMPAGNAC rappelle qu'un certain montant avait été budgété en faveur de l'Association Jeunesse Leysin (AJL). Le projet avance bien, une animatrice a pu être engagée et une recherche de fonds (privé – public) a pu être mise en place en partenariat avec l'AJA d'Aigle qui existe depuis 40 ans. Au nom des enfants qui viennent tous les mercredis au rez-de-chaussée de l'ancien Collège, il remercie l'ensemble des Autorités.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente demande à la Secrétaire de procéder au contre-appel qui fait constater la présence de 36 personnes.

Elle rappelle que la prochaine séance aura lieu le 20 juin et souhaite à tous de belles Fêtes de Pâques.

La séance est levée à 21h25.

Leysin, le 14 mars 2024

Pour le Conseil communal :
La Présidente : La Secrétaire :
Françoise SCHÜLER Corinne DELACRETAZ



Annexes : Lettre démission

Interpellation « Luttons contre l'inflation et aidons nos petits commerçants »

Postulat « Proposition de candidature de Leysin en tant que Centre sportif cantonal du canton de Vaud »

Postulat

Proposition de candidature de Leysin en tant que Centre Sportif Cantonal du Canton de Vaud

Madame la Présidente,
Monsieur le Syndic, Madame La Municipal, Messieurs les Municipaux,
Mesdames Messieurs les Conseillers communaux,

Je m'adresse à vous aujourd'hui afin de partager une réflexion à la suite de la présentation du premier Concept cantonal du sport et de l'activité physique du Canton de Vaud par le SEPS, au cours de laquelle Madame la Conseillère d'État, Christelle Luisier Brodart, a mentionné l'absence d'un centre sportif cantonal dans notre canton, contrairement à d'autres cantons suisses.

Cette remarque a suscité en moi une idée prometteuse et ambitieuse pour notre belle commune de Leysin. En considérant nos deux centres sportifs bien établis et la Maison du Sport Vaudois déjà présente, je crois fermement que Leysin a tous les atouts nécessaires pour se positionner en tant que candidat idéal pour accueillir le Centre Sportif Cantonal du Canton de Vaud.

La présence de deux centres sportifs dynamiques dans notre commune offre une opportunité unique de contribuer significativement au développement sportif du canton. Ces installations, en plus de bénéficier de notre emplacement privilégié au cœur des montagnes, pourraient non seulement répondre aux besoins actuels mais également anticiper les futurs défis en matière d'activités physiques et sportives.

La candidature de Leysin en tant que Centre Sportif Cantonal aurait des retombées positives sur plusieurs niveaux. Tout d'abord, elle renforcerait notre position en tant que destination sportive de premier plan dans le canton. Ensuite, cela pourrait potentiellement soutenir financièrement la rénovation et les projets futurs de nos centres sportifs, créant ainsi des opportunités économiques et d'emploi pour notre communauté.

Je tiens également à rappeler que l'association « Sport Vaud » a publié un dossier sur le Sport associatif vaudois, soulignant la nécessité de garantir l'accès à des infrastructures sportives de qualité et en nombre suffisant. À la page 23, le point 8.c préconise la construction et le fonctionnement d'un centre sportif cantonal.

Par ailleurs, dans la publication intitulée "Concept cantonal du sport et de l'activité physique – Horizon 2035 : Tout un canton en mouvement", présentée par la Conseillère d'État, cinq axes stratégiques sont évoqués, avec une attention particulière portée au point 5, intitulé « Infrastructures sportives et espaces pour le mouvement », consultable à la page 31. Plus précisément, le point 5.2 suggère la nécessité d'explorer la faisabilité de la construction d'un centre d'entraînement cantonal multisports.

A mon sens, le canton de Vaud doit prendre exemple sur le centre sportif cantonal du Canton de Zurich qui se trouve à Kerenzlerberg.

En conclusion, j'invite la municipalité pour qu'elle entreprenne les démarches nécessaires afin de connaître le cahier des charges et/ou les attentes du SEPS en vue de répondre de manière optimale aux exigences futur d'un Centre Sportif Cantonal du Canton de Vaud. Cette volonté pourrait non seulement marquer un tournant significatif pour notre commune mais également profiter de l'élan avec l'initiative pour une politique sportive vaudoise ambitieuse, 100 millions pour le sport vaudois !

Je reste à votre disposition pour discuter plus amplement de cette proposition et je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Madame La Municipal, Messieurs les Municipaux, Mesdames Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Théophile Cuche, conseiller communal

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Théophile Cuche', written over the printed name. The signature is stylized and cursive.

Interpellation « luttons contre l'inflation et aidons nos petits commerçants », Joan Gallmeier Joanne Nikles, Elliott Hébert, Nicole Gremaud, Stéphane Bosh

Madame la Présidente,
Monsieur le Syndic, Madame La Municipal, Messieurs les Municipaux,
Mesdames Messieurs les Conseillers communaux,

Ces dernières semaines, nous avons vu comment l'inflation affecte nos petits commerçants. Depuis deux ans, ils font face à des hausses de coûts, comme en témoignent par exemple les difficultés de la laiterie de Leysin et la fermeture de deux boulangeries à Bex. Ces événements ont été un électrochoc sur la situation des petits commerçants et artisans. De plus, les ménages, contraints de surveiller de près leur budget en raison des hausses de coûts répétées des dernières années, sont obligés de faire attention et sont parfois contraint de réduire leurs achats chez nos commerçants locaux. La commune d'Aigle et d'autres communes vaudoises ont déjà des projets dans ce sens, en utilisant la plateforme <http://aides-aux-commerçants.ch/>.

Question :

La municipalité prévoit-elle de déployer des mesures de soutien aux commerçants et artisans locaux ainsi qu'aux habitants de Leysin durant cette période d'inflation, comme cela avait été le cas pendant la période du COVID ?

Joan Gallmeier



Joanne Nikles



Elliott Hébert



Nicole Gremaud



Stéphane Bosh

